

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 74 (1923)
Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Argovie. Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de M. E. Lier, ancien inspecteur forestier communal de Rheinfelden, qu'un mal inpitoyable avait mis dans la dure obligation de donner prématurément sa démission. Nous reviendrons, dans le prochain cahier sur la carrière de l'aimable collègue trop tôt disparu.

BIBLIOGRAPHIE.

Luc Girod-Genet. La déforestation mondiale et les inondations. Extrait de la Revue mondiale. Brochure de 18 pages. 1921.

L'auteur, un inspecteur des Eaux et forêts, ancien chef de la Mission forestière à Madagascar, a été amené, après les inondations de 1909 et de 1910 qui ont désolé de nombreuses régions de la France, à étudier la relation existant entre les chutes d'eau et le taux de boisement d'un pays. Et il se demande : Faut-il reboiser ? Ne faut-il pas reboiser ? Étudiant la question au point de vue mondial, il constate que le taux de boisement des cinq continents est le suivant : Europe 30,2 %, Amérique 14,0 %, Asie 8,5 %, Australie 8,5 %, Afrique 7,9 %. Dans leur ensemble, les forêts de notre planète ne représentent plus que le 12 % de sa superficie solide. Si l'on admet que pour être normalement boisée — en équilibre — une contrée déterminée doit avoir un taux de boisement du 33 %, il faut avouer que notre terre est bien loin de cet état d'équilibre. D'autre part, les superficies forestières mondiales sont loin d'être uniformément réparties à la surface des divers continents.

L'auteur admet qu'il doit résulter de cet état de choses des troubles profonds dans l'atmosphère et, notamment, une irrégularité inquiétante du régime des pluies.

Il faudrait donc exercer une surveillance plus étroite des masses forestières existantes, réprimer les abus dans les exploitations et passer au reboisement de certaines contrées de la terre.

Pour réaliser ce beau et grandiose programme, l'auteur entrevoit un organisme mondial qui serait rattaché à la Société des Nations. Utopie ! Qui oserait l'affirmer ? Quoi qu'il en soit, l'auteur a eu le mérite de mettre en lumière, d'ouvrir, comme il le dit modestement, un problème intéressant. Et il a su en exposer les données de façon fort captivante.

Le reboisement mondial à la place de la guerre mondiale ! Quelle agréable diversion ! Mais ...

H. B.

Paul Jaccard. Nombre et dimensions des rayons médullaires chez Ailanthus glandulosa. Tiré à part d'une notice au Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles. 10 pages. Lausanne, 1922.

Nous sommes encore mal documentés sur le nombre et la grosseur de ces organes pourtant si importants, physiologiquement, de nos arbres. Et cela, aussi bien quant à leur distribution dans les couches annuelles successives d'un arbre que dans ses parties principales : tige, racines et branches.

Le professeur zurichois a étudié déjà cette question chez l'épicéa, le bouleau verruqueux et le sequoia à feuilles d'if. Il vient d'en continuer l'étude en choisissant l'ailanthe, arbre peu connu chez nous, mais qui, dans les régions sèches de la Provence, a été employé avec succès au reboisement.

A ne considérer que cette seule espèce végétale, l'auteur a pu établir que la distribution des rayons médullaires, bien qu'elle constitue un caractère spécifique, dépend dans une large mesure de l'âge, des conditions de croissance et de la nature des organes, tiges, racines et branches de chaque individu. Dans chaque espèce d'arbre, le nombre et la grosseur des rayons subissent des variations individuelles, locales ou générales, annuelles ou saisonnières parfois considérables.

H. B.

Département des terres et forêts. Rapport du Ministre des terres et forêts de la province de Québec pour 1921/22. Un volume in-4° de 81 pages. Québec, 1922.

Dans ce rapport de gestion du ministre H. Mercier au Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, ce qui nous intéresse surtout c'est le rapport de M. G. C. Piché, l'aimable chef du service forestier de la province. Il nous apprend que la crise mondiale, conséquence de la grande guerre, a fait sentir durement ses effets dans l'industrie canadienne du bois. L'exportation des bois de sciage a été presque complètement suspendue. Aussi, dans ce dernier exercice, les coupes de bois de sciage ont été très faibles tant sur les terrains privés que sur le domaine de la Couronne. L'industrie des pâtes de bois a subi aussi un fort ralentissement.

Le rapport signale les très graves dégâts causés par un insecte, la pyrale de l'épinette (*Tortrix*), dans les forêts du sapin baumier.

Mais le grand ennemi de la sylve au Canada, où le colon qui obtient un permis de défricher est autorisé à brûler ses abatis, c'est le feu. Et, de fait, l'occupation essentielle du personnel forestier consiste à lutter contre le danger des incendies. Le rapport nous apprend qu'une circulaire a été adressée à ce sujet aux membres du clergé de la province pour être lue du haut de la chaire. Et pour faire l'éducation du public sur la nécessité d'un service de protection de la forêt, on a recouru à un conférencier spécial. Celui-ci n'a pas fait moins de 200 conférences durant l'année écoulée. L'administration forestière a cherché, avec beaucoup de raison, à s'adresser aux élèves des écoles de la province, en leur distribuant des cartes postales illustrées représentant des scènes forestières. Le rapport dit à ce sujet ceci: „Les instituteurs, au nombre de 8000, nous ont facilité la tâche de la distribution de ces cartes et nous ont, en certains cas, hautement loués de notre action. Cette campagne d'éducation devrait être continuée.“

Il nous plaît de constater qu'au Canada l'administration forestière ait su comprendre que, pour faire œuvre durable en ces matières, il faut commencer par l'écolier.

H. Badoux.

Th. S. Woolsey: American Forest Regulation. Un volume in-8° de 217 pages; éditeur, Chapman et Hall, Londres 1922.

L'auteur, qui a professé le cours d'aménagement à l'Ecole forestière de Yale, aux Etats-Unis d'Amérique, énumère dans ce volume les méthodes d'aménagement applicables dans son pays. Dans l'introduction, il établit une comparaison entre les nombreuses méthodes allemandes et celles appliquées en France. Il pense que les premières sont compliquées et il préfère s'inspirer des dernières.

Le lecteur y trouvera la description de ces méthodes diverses et des adaptations qu'elles ont subies aux Etats-Unis. Il n'y manque pas non plus les considérations usuelles sur l'exploitabilité, la révolution, le matériel dit normal; une large place est faite au calcul de la possibilité (*Regulating the cut*).

Ce qui nous a retenu surtout dans ce volume, ce sont, au chapitre consacré à la détermination de la possibilité en volume, les considérations de l'auteur sur la méthode du contrôle. On devinera d'emblée de quel esprit elles s'inspirent quand nous aurons noté, ainsi qu'il croit devoir en informer, „qu'il préfère ne pas enseigner cette méthode „suisse“ aux étudiants forestiers américains.“

A l'en croire, la méthode du contrôle n'est que rarement applicable aux Etats-Unis, même dans des conditions de culture intensive. Mieux encore, elle est bien davantage la mise en œuvre d'une idée policière qu'une méthode d'aménagement.

Récapitulant ses idées au sujet du contrôle, M. Woolsey en établit la valeur suivant le schéma suivant:

Inconvénients: 1° La possibilité étant fixée en se basant sur l'accroissement courant seulement, elle est trop faible dans les forêts âgées et trop forte dans celles qui n'ont pas atteint l'âge d'exploitabilité.

2° Admettons l'emploi de l'accroissement moyen. (Si l'on choisit l'accroissement moyen *actuel* pour chaque classe d'âge, la possibilité sera trop forte pour les jeunes peuplements et trop faible pour les peuplements surexploitables.) Le matériel sur pied des peuplements âgés ne peut être diminué et, au contraire, pour les peuplements non exploitables on ne peut pas tenir un compte suffisant du matériel sur pied et de l'âge des bois.

3° La méthode est coûteuse et il est difficile de déterminer l'accroissement d'une forêt entière.

4° Même dans des conditions par ailleurs satisfaisantes, elle ne permet pas d'obtenir une répartition normale des classes d'âge.

Avantages. Aucun; elle peut cependant offrir quelque intérêt et avoir de la valeur comme moyen de détermination approximatif de l'accroissement actuel dans les conditions dans lesquelles s'est réellement développée une forêt. Elle permet de faire ressortir, dans le calcul, l'influence de la perte d'accroissement subie par les tiges qui ont crû sous le couvert.

Dame, voilà une récapitulation dont le bilan est bien mince! Et si la méthode du contrôle n'avait que de tels critiques, elle n'en mènerait pas large.

Mais, si nous ne nous abusons, M. Woolsey la connaît bien mal et son jugement si sévère nous paraît provenir d'une étude essentiellement superficielle. L'essence même de la méthode lui a totalement échappé.

Où donc a-t-il lu que la méthode du contrôle telle que vient de la présenter M. H. Biolley, dans son livre récent, prévoit une possibilité basée sur le seul accroissement courant? Aussi longtemps que ce dernier n'a pas pu être déterminé avec une certitude suffisante, elle dépend exclusivement du matériel sur pied. Plus tard, quand est connu l'accroissement, cette possibilité ne devient pas nécessairement son équivalent. Et c'est ici que surgit, non pas une formule schématique ou un décret mathématique, mais le bon sens, le raisonnement. Celui-ci, en faisant intervenir le matériel sur pied *et* l'accroissement, cherche à déduire logiquement la possibilité indiquée par des circonstances que l'inventaire et la tenue du contrôle des coupes ont bien définies.

Et si M. Woolsey prétend que c'est opération difficile de déterminer l'accroissement d'une forêt entière, le contrôliste lui répondra qu'en réalité rien n'est plus simple, à la condition d'y établir un parcellaire convenable.

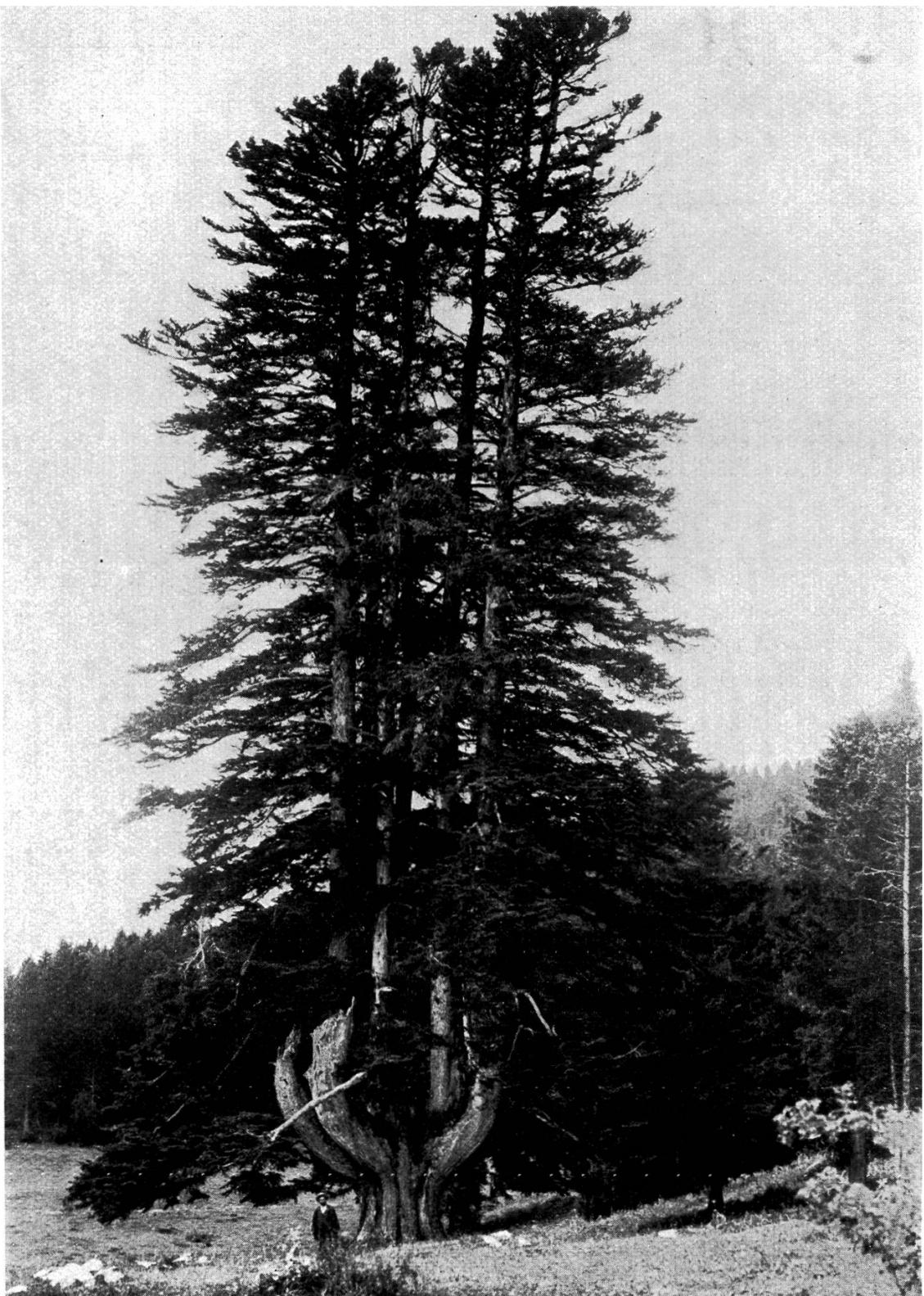
Quant à la répartition normale des classes d'âges, on peut facilement et sans inconvénient en faire son deuil, à la condition de savoir obtenir une juste répartition des catégories de grosseur, ce qui seul importe. Gageons qu'en Amérique, tout comme chez nous, le marchand de bois qui veut acheter sur pied une coupe ne demande pas au propriétaire quel est l'âge des plantes mises en vente, mais bien leur volume. Pourquoi alors, dans la forêt jardinée, accorder une place si grande à la notion de l'âge?

Nous espérons vivement que M. Woolsey, s'il publie une nouvelle édition de son volume, consentira à étudier mieux une méthode qui, outre sa nouveauté, a le mérite d'être vraiment scientifique. S'il veut bien se donner cette peine nous ne doutons pas qu'il saura l'apprécier plus équitablement. *H. Badoux.*

* * * * * Sommaire du N° 1/2 * * * * *

de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“; Redaktor: Herr Professor Dr. Knuchel

Aufsätze: † Oberförstinspektor Maurice Decoppet. — Publikationen von Oberförstinspektor Maurice Decoppet. — Vereinfachung der Ertragsberechnung beim schlagweisen Hochwald. — Die Empfänglichkeit der Ribesarten für den Rost der Weymouthkiefer. — Vereinsangelegenheiten: Forstlicher Vortragszyklus in Zürich, 5.—10. März 1923. — Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Ständigen Komitees vom 27. Oktober 1922 in Zürich. — Mitteilung des Ständigen Komitees. — Mitteilungen: Erklärung. — Forstliche Nachrichten: Bund. — Kantone. — Bücheranzeigen.



Phot. A. Dériaz

LE SAPIN CANDÉLABRE DE LA BORSATTAZ

sur un pâturage boisé (commune d'Arzier le Muids), dans le canton de Vaud, à 1140 m d'altitude. Dimensions en 1906: circ.: du fût, à 1,8 m : 6,10 m; hauteur 30 m. Vers 3 m de hauteur, la tige se divise en dix tiges secondaires dont deux ont été brisées par la foudre. Un des plus gros arbres de notre pays!